

Conférence de presse

Jeudi 19 novembre 2020

**CRISE COVID-19 :
LA VILLE AUX CÔTÉS DE TOUS**

LA VILLE MOBILISÉE, ENGAGÉE, SOLIDAIRE

Depuis le 30 octobre dernier, de nouvelles mesures de confinement sont entrées en vigueur dans le cadre de la crise mondiale du COVID-19.

Plus encore que lors de la première période de confinement, cette nouvelle séquence vient bousculer nos équilibres individuels, sociétaux, économiques.

Et plus encore, il nous faut garder confiance, nous mobiliser, nous recentrer sur nos fondamentaux pour traverser du mieux possible ce tunnel.

C'est cette mobilisation que j'ai demandée à ma majorité municipale, autour de trois axes : responsabilité, écoute et solidarité.

Responsabilité, en veillant à observer la plus grande prudence, et par la mise en place de mesures exceptionnelles qui permettent de conserver, dans la mesure du possible, une vie sociale : nos crèches, nos écoles, tous nos services publics sont ouverts et nous pouvons accueillir le public en toute sécurité. Cela a demandé l'activation de moyens importants, mais nous devons cette mobilisation exceptionnelle à chaque Avignonnaise, à chaque Avignonnais. Il y a quelques jours encore, nous avons renforcé les effectifs de nettoyage pour assurer des désinfections supplémentaires lors de la pause méridienne dans chaque école.

Nos bibliothèques ont ouvert dès le lendemain de l'annonce du confinement au travers d'un dispositif de commande et de retrait de livres... c'est là ma conception du service public : solidaire, réactif, en accompagnement de chaque citoyen.

Écoute et solidarité, parce que nous le savons : toute crise, quelle qu'elle soit, accroît terriblement les inégalités et il est de la responsabilité des pouvoirs et des services publics d'y apporter sans attendre des réponses ! C'est là ma conviction et le moteur de mon engagement politique depuis les tout premiers jours. Il est inébranlable.

Cette solidarité municipale est aujourd'hui effective à l'égard de chacun : nos aînés, avec la réactivation de la cellule seniors qui nous permet de rester en contact avec les plus isolés d'entre nous afin de répondre à leurs besoins ; les plus démunis, avec la livraison à domicile des corbeilles solidaires ; nos acteurs culturels, en direction desquels un fonds exceptionnel d'accompagnement est aujourd'hui débloqué ; nos commerces de proximité, avec un soutien financier de plus d'un million d'euros ; les associations caritatives, qui font tant avec si peu et que la Ville accompagne par des dons alimentaires de plus de 100 000 euros ; les sans domicile fixe, auxquels nous proposons un accueil de jour qui leur permet de se restaurer et de bénéficier d'un accompagnement sanitaire indispensable dans ce contexte.

J'ai également anticipé la création de la réserve citoyenne, initialement prévue dans les mois à venir, et qui appelle depuis le 16 novembre les citoyennes et citoyens engagés qui souhaitent donner de leur temps et de leur énergie pour aider les autres. Elle nous permet de tisser un réseau de bénévoles qui, dans cette période, viennent renforcer les rangs de nos associations caritatives qui en ont tant besoin.

Responsabilité, écoute et solidarité : ce sont autour de ces valeurs que nous mobilisons aujourd'hui toute l'énergie des services publics d'Avignon au profit de tous ceux qui en ont besoin, au profit de chacun.

La Ville d'Avignon est là, mobilisée, réactive, concentrée autour de ces missions essentielles d'accompagnement et de solidarité.

Cécile HELLE
Maire d'Avignon

ACCOMPAGNER LES ASSOCIATIONS CARITATIVES

Dès l'annonce du confinement, Cécile Helle a reçu les associations caritatives afin de faire un point sur leurs besoins dans ce contexte d'isolement accru des plus démunis.

C'est ainsi que les associations *Restos du Cœur*, *Ententes et Partages pour l'Épicerie sociale de la Croix des Oiseaux*, *Supermarché solidaire*, *Secours Populaire*, *Croix-Rouge*, *Banque alimentaire* et *Secours catholique* ont pu dresser un bilan et faire état de leurs besoins futurs.

Si certaines d'entre elles, comme notamment la Banque alimentaire de Vaucluse qui s'interroge sur les dons à recevoir lors de leur traditionnel week-end de collecte qui interviendra cette année en plein confinement (27 et 28 novembre), ont exprimé leurs inquiétudes sur des points bien particuliers, les autres associations ont exprimé deux besoins essentiels :

- La nécessité de mobiliser un plus grand nombre de bénévoles,
- Un approvisionnement élargi en produits de type gel hydroalcoolique, et denrées de type produits laitiers, légumes et fruits.

Pour ce qui concerne le premier point, la Ville a de nouveau, comme lors du premier confinement, fait **un appel à bénévolat auprès des agents de la collectivité**.

Elle par ailleurs créé et lancé, depuis le 16 novembre, la **Réserve citoyenne** : il s'agit de constituer un groupe de citoyens qui souhaitent s'engager, bénévolement, de manière régulière pour venir en soutien et en accompagnement d'acteurs locaux dans le cadre de missions d'intérêt général lors d'une situation exceptionnelle.

Pour l'approvisionnement en produits frais, la Ville a renforcé le dispositif mis en œuvre dès le premier confinement et qui a perduré jusqu'à aujourd'hui : il s'agit d'un achat hebdomadaire par la Ville auprès de producteurs locaux de produits frais qui sont directement livrés aux associations en ayant fait la demande. Doté de 1000 euros par semaine depuis le premier confinement, il est aujourd'hui, au vu des besoins, **élargi à 2500 euros hebdomadaires**.

Les associations bénéficiaires de cet accompagnement sont : *les Restos du cœur*, *l'Épicerie sociale et solidaire de la Reine Jeanne*, *l'Épicerie sociale et solidaire de Montfavet*, *le Secours populaire*, *Soif d'apprendre*, *Entente et partage (épicerie Solidaire de la Croix des Oiseaux)*.

Les produits sont actuellement achetés auprès de Local en Bocal pour les soupes Bio, Rippert et le groupement des producteurs pour les courges, blettes, salades bio, la SCOP Des pieds et des mains pour les courges, salades et blettes, la Légumerie de Solène pour des légumes divers et la Fromagerie du Ventoux pour les fromages et les faisselles.

Une enveloppe supplémentaire de 40 000 euros vient d'être débloquée pour l'achat d'autres produits frais (laitage) portant ainsi à plus de 108 000 euros sur l'année 2020 de produits au bénéfice des associations caritatives.

Rappelons enfin que les associations caritatives Banque alimentaire, Croix-Rouge, Secours catholique, Restos du cœur et Secours populaire ont bénéficié pour leurs actions lors du premier confinement de 22 000 euros de subventions supplémentaires.

CELLULE SOLIDARITÉ SENIORS : LA VILLE AU PLUS PRÈS DE TOUS

Dès le 29 octobre 2020, le Maire d'Avignon a immédiatement demandé la réactivation de la cellule solidarité seniors et a élargi le dispositif des corbeilles solidaires en l'étendant aux étudiants et aux personnes en grande précarité.

Informier, coordonner, livrer

La cellule Solidarité Seniors créée le 17 mars dernier et qui a poursuivi son activité a été installée au cœur de l'Hôtel de ville : le standard téléphonique déployé comprend 10 lignes actives non stop de 9 h à 18 h.

- **renforcer l'information du public seniors** et le recensement de leurs besoins notamment sur la livraison d'attestations pré remplies (345 personnes livrées sur le 1er confinement) pharmacies ouvertes et / ou faisant des livraisons, drive pour les supermarchés, etc.
- **coordonner les prises de commande des corbeilles solidaires**, édite les attestations de livraisons (pour établir les titres de recettes), prépare les circuits de livraison et les dossiers des équipes de livraisons

Depuis sa création, la cellule Solidarité Seniors a émis et reçu 16 800 appels

l'essentiel des activités de la cellule se concentre autour de :

- Distribution de masques
- distribution des attestations de déplacement pré-remplies
- distribution des corbeilles solidaires
- portage de repas en lien avec le CCAS
- renseignements sur le dispositif un été à Avignon

Depuis le deuxième confinement (29 oct.) 757 appels ont été passés permettant de traiter 607 demandes qui concernent principalement les corbeilles solidaires (442 / 72,8 %) et les attestations de déplacement (83 / 13,7 %).

Afin d'amplifier les relations avec les seniors, les mairies annexes sont désormais associées au fonctionnement de la cellule Solidarité Seniors et appellent, chacune sur leur territoire, les seniors résidant dans leur quartier afin d'assurer cette relation essentielle en période de confinement avec la possibilité de les orienter vers la cellule en cas de besoin spécifique.

Les corbeilles solidaires

Le dispositif des corbeilles solidaires a été mis en place dès le début du mois d'avril répondant ainsi aux besoins du public seniors mais aussi des personnes rencontrant des problèmes de mobilité pour favoriser leur approvisionnement en denrées alimentaires.

La tarification permet de rendre accessible ces corbeilles au public le plus en difficulté puisque la Ville finance une partie des corbeilles qui sont élaborées avec les produits du supermarché solidaire.

2 types de corbeille ont été mises en place :

- Des corbeilles alimentaires pour **3 ou 4 jours** au prix de **10,5 €** (coût pour la collectivité 15 € / coût en grande surface 48 €) et de **14 €** (coût pour la collectivité 20 € / coût en grande surface 70 €) ;
- Une corbeille hygiène mise en place à la demande des usagers au prix de **5 €** (coût pour la collectivité 11 € / coût réel = 17 €).

Les bénéficiaires ont la possibilité aujourd'hui de pouvoir acheter des coupons pour réserver leurs corbeilles solidaires afin d'anticiper leurs dépenses du mois en liaison directe avec le supermarché solidaire

Les étudiants aussi !

Au-delà des seniors, le dispositif s'est ouvert à d'autres publics en difficulté pendant la période du confinement :

- Les personnes victimes de violences conjugales qui ont pu bénéficier ponctuellement de ces corbeilles
- Les étudiants qui pour les plus défavorisés, n'ont plus la possibilité de recourir à un emploi en intérim ou un petit travail.

- **La corbeille étudiante est proposée à 14€** grâce à la participation de la Ville. Elle comprend des produits variés pour 4 jours de repas ainsi qu'un produit d'hygiène (qui change à chaque fois). Ce modèle est également à commander auprès de la Cellule Seniors et est livré les lundis et jeudis soirs à partir de 17 h sur deux sites : l'un proche des remparts et l'autre à Agroparc. Elle sont également à commander auprès de la cellule senior 04 13 60 51 45 / 04 13 60 51 46

Un partenariat avec l'Université d'Avignon permettra très prochainement d'assurer la gratuité de ces corbeilles pour les étudiants les plus en difficulté (participation de la ville de 4,5 à 6 € et financement complémentaire de l'Université pour 800 corbeilles).

Les paniers solidaires de la mission locale

Pour pallier la précarité de jeunes inscrits repérés comme ayant besoin d'aide, la Mission locale distribue des paniers repas les jeudis de 14 h à 16 h 30. D'un montant moyen de 6€ financé par le Département, ces paniers fabriqués par Agrilocal84 sont composés de légumes et fruits frais et accompagnés d'une recette gourmande facile à réaliser. Actuellement, 40 bénéficiaires profitent de cette initiative.

Les paniers solidaires de l'ordre de malte

À destination d'étudiants dans le besoin, identifiés et redirigés par la fédération Inter'asso Avignon (mais aussi le Crous et la Mission locale), des paniers de 5 kg composés de produits de la Banque alimentaire (coût 2 euros) sont distribués par L'Ordre de Malte, pilote du projet, les lundis et mardis dans un local mis à disposition par la Ville et situé rue Carreterie, dans l'ancienne caserne de pompiers. **40 paniers en moyenne sont distribués chaque semaine.**



RÉSERVE CITOYENNE : S'ENGAGER POUR TOUS

Imaginée il y a plusieurs mois par Cécile HELLE, la réserve citoyenne de la Ville d'Avignon vient d'être créée. Objectifs ? Répondre aux situations d'urgence en favorisant l'implication de nos concitoyen.nes dans les actions menées par la Ville, les associations ou les collectifs, puis pérenniser cette implication au-delà de la crise que nous traversons.

En concertation avec les associations solidaires oeuvrant à l'échelle de la Ville, lesquelles font actuellement face à un besoin urgent de bénévoles, Cécile HELLE a demandé la création d'une réserve citoyenne. Ce dispositif permet de rassembler des avignonnaises et des avignonnais volontaires pour les mettre au service des autres et de l'intérêt général. Il est ouvert à toute personne de plus de 16 ans (un accord parental est requis pour les 16 - 18 ans) souhaitant donner de son temps pour la bonne cause. Les affinités (lien avec personnes isolées, réparation du petit patrimoine, opération de propreté,...) sont bien entendu prises en compte. Si la première étape de ce dispositif vise à répondre aux besoins urgents repérés sur le territoire, une seconde tendra à élargir la mobilisation de la réserve citoyenne à d'autres champs de la solidarité, hors période de crise.

Les avignonnaises et les avignonnais souhaitant s'engager pour oeuvrer durant la période d'urgence que nous connaissons mais également sur le moyen et le long terme sont invités à contacter le : 04 90 80 84 19 Cette ligne dédiée est accessible du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30.

AUX CÔTÉS DE NOS COMMERCES DE PROXIMITÉ : UNE AIDE DE PLUS DE 1 MILLION D'EUROS

Dès le confinement, en mars dernier, la Ville a décidé la gratuité des loyers, charges et droits d'occupation du domaine public.

Au total, en 2020, la Ville aura ainsi apporté une aide de plus d'1 000 000 d'euros aux commerces, entreprises d'artisanat, forains afin de les accompagner dans cette période difficile et de favoriser la reprise économique

116 125, 55 euros : c'est le montant de la gratuité des loyers accordée par la Ville aux 40 commerçants et artisans des Halles gourmandes

66 882 euros : c'est le montant de la gratuité des loyers et des charges, accordée par la Ville aux **19 commerçants et artisans** (6 buvettes, 7 ateliers d'artistes, 5 commerces et entreprises) et **47 associations** qui occupent des locaux municipaux

934 353 euros : c'est le montant de la gratuité des redevances d'occupation du domaine public concédé par la Ville aux cafetiers, restaurateurs et forains pour l'année 2020, gratuité appliquée y compris à la période d'avant le confinement.

Au total ce sont **320 cafetiers et restaurateurs**, **150 forains** (marchés hebdomadaires, brocantes, producteurs et marchés aux livres) et **120 occupants divers** (Petit train, manèges, étalages ...) qui en ont bénéficié.

Rappelons que la Ville a décidé l'instauration d'un **abattement de 15%** sur la base d'imposition de la taxe foncière sur les propriétés bâties des **magasins et boutiques donc la surface est inférieure à 400 m²**.

Ce sont plus de **2000 commerces** qui ont pu en bénéficier dès cette année

Commerces de proximité : la ville lance une campagne de communication

A l'instar de ce qui avait été réalisé au mois de juillet dernier (deux campagnes de communication Bienvenue chez Nous et #solidairesdescommercesprésdechezvous) la Ville d'Avignon, solidaire des commerçants lance une campagne de communication pour inciter le plus grand nombre à consommer local pendant les fêtes de fin d'année.

La Ville, en lien avec la Fédération des commerçants et artisans d'Avignon met à l'honneur, dès la fin du mois de novembre, nos commerces de proximité : une campagne multimedia pour inciter à choisir les commerçants d'Avignon pour les fêtes de fin d'année ! Avec plus de 2000 commerces, tout est à portée de main à Avignon, sourire et contact humain en prime ! et pour ceux qui ne pourraient rouvrir, le click and collect, via la plate-forme commerces.avignon.fr qui recense près de 360 commerces !

Les commerçants s'affichent !

- Du 2 au 29 décembre, sur **les réseaux 2 et 8 mètres carrés** (une centaine de faces) de la Ville



25 000 € c'est le coût de cette campagne de communication

- Dans la presse quotidienne régionale, **Provence et Vaucluse Matin** les 28 novembre et 12 décembre
 - Sur les ondes : **France bleu** du 1^{er} décembre au 4 janvier, 3 spots/jour, **la radio Raje** du 1^{er} décembre au 4 janvier, 30 pastilles mettant chacune à l'honneur un commerçant qui évoque son activité, et **Nostalgie** du 1^{er} décembre au 4 janvier à raison de 3 spots/jour
- Cette campagne sera quotidiennement relayée sur les réseaux sociaux de la ville et de la Fédération des commerçants et artisans.

commerces.avignon.fr :
une market place entièrement dédiée aux commerces et artisans d'Avignon

Créé lors du premier confinement, le site **commerces.avignon.fr** s'est mis aux couleurs de Noël et s'enrichit de nouvelles rubriques : **Mes cadeaux de Noël**, un choix d'idées cadeau proposées par les commerçants et présentées dans une vitrine, **Mon Noël gourmand** : épicerie fines, traiteurs, produits gourmets... tout pour préparer un réveillon gourmand, **Des chefs pour Noël** : pour ceux qui ne souhaitent pas se mettre aux fourneaux, découverte des repas confectionnés par nos chefs avignonnais !

Et toujours, par secteur d'activités et par quartier, quelque 400 commerces et producteurs locaux référencés !

Pour les commerçants non encore inscrits, se référencer est un jeu d'enfant : rendez-vous sur commerces.avignon.fr, cliquer sur Producteur je m'inscris, ou Commerce je m'inscris. Renseigner la fiche et le tour est joué.



Site web créé par ambition-web, spécialisée dans les solutions digitales, depuis 5 ans

ambition-web.com / 09 72 21 69 02

AUX CÔTÉS DES ACTEURS CULTURELS ET SPORTIFS

LA VILLE ACCOMPAGNE 24 STRUCTURES DANS LE CADRE DU FONDS DE SOUTIEN EXCEPTIONNEL

Dès le lendemain de la période de confinement, Cécile Helle présentait un plan de relance « Avignon, le sursaut » : 2,6 millions d'euros déclinés au travers de diverses mesures d'urgence en direction des acteurs économiques, touristiques, culturels, associatifs pour les accompagner et les soutenir dans leur reprise.

Pour les acteurs culturels, et en complément des subventions aux associations conventionnées qui ont été intégralement versées dès le printemps 2020, et des appels à projets de droit commun, **un Fonds de soutien exceptionnel doté de 200 000 euros a été créé pour les associations culturelles non conventionnées.**

Ses objectifs : aider les associations à faire face aux conséquences financières de la crise, sauvegarder la poursuite d'activité des associations, soutenir l'écosystème culturel associatif, maintenir une offre culturelle de proximité pour les avignonnais et les visiteurs.

Après examen des 41 dossiers reçus, **ce sont 24 associations qui dans un premier temps ont été retenues pour recevoir l'aide financière de la Ville.** Ces subventions seront soumises au vote des Conseillers municipaux lors du prochain conseil municipal, le 28 novembre. D'autres demandes d'associations seront lors des prochaines semaines.

Le Fonds de soutien exceptionnel, pour qui ?

Les associations culturelles loi 1901 non conventionnées dont le siège social est établi à Avignon et dont l'activité principale se déroule à Avignon.

Les structures qui n'ont pas sollicité ou pas obtenu d'aide au titre du Fonds d'urgence du Festival Off (possibilité cependant de postuler aux deux fonds)

Le Fonds de soutien exceptionnel, quels critères d'éligibilité ?

Les dossiers éligibles ont été retenus selon les critères suivants :

Les risques encourus sur la poursuite d'activité de la structure, le maintien de l'emploi de la structure, le maintien de son engagement auprès d'un tiers malgré le report ou l'annulation d'une manifestation ou prestation, l'impact de la crise sanitaire, l'ancrage du projet culturel dans la vie du territoire et le rayonnement du projet à l'extérieur

Pour les structures culturelles et les clubs sportifs conventionnés la Ville a décidé de verser 50% des subventions 2021 dès le Conseil municipal du 19 décembre prochain afin de leur permettre de mieux faire face aux difficultés liées à la crise sanitaire

AVIGNON BIBLIOTHÈQUES : RÉSERVEZ, RETIREZ, LISEZ !

À compter du **samedi 7 novembre**, et pour ne priver personne des plaisirs de la lecture, Avignon Bibliothèques a ouvert des points de retrait de documents réservés. Ces points sont accessibles **du mardi au samedi, de 14 h à 17 h**, à la Bibliothèque Ceccano et à la Bibliothèque Jean-Louis Barrault

Quels documents réserver ? seulement les documents appartenant aux Bibliothèques Barrault et Ceccano (ce peut être des livres, des livres lus et des CDs musicaux, mais pas de journaux, ni de revues... et pas de documents en commande ou en traitement...).

Combien de documents réserver : au maximum 3

Comment réserver des documents ?

Le mieux, c'est sur **le portail de la bibliothèque** et de s'identifier sur son compte lecteur : <http://bibliotheques.avignon.fr>

Pour les lecteurs qui ne savent pas faire, nous avons préparé un tutoriel par vidéo (fait et mis en ligne hier) : <https://youtu.be/EyA6eic8RWc>

Sinon, **par mail** à l'adresse : bm.webmaster@mairie-avignon.com

Ou par **téléphone du mardi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h** à la bibliothèque dans laquelle les lecteurs souhaitent récupérer les documents :

Bibliothèque Ceccano : Jeunesse : 04 90 82 81 71 / Adultes : 04 90 82 81 74

Bibliothèque Jean-Louis Barrault : 04 90 89 28 61

Comment récupérer les documents réservés ? Il faut se rendre dans la bibliothèque définie lors de la réservation (Ceccano ou Jean-Louis Barrault).

C'est ouvert du mardi au samedi, de 14 h à 17 h.

DANS NOS ÉCOLES

En complément des mesures appliquées depuis le 2 novembre (distribution de masques et gel hydroalcooliques aux personnels, rentrées échelonnées, aération régulière des locaux, désinfection après chaque service de la cantine...) a été mise en place depuis le lundi 16 novembre une désinfection supplémentaire des locaux lors de la pause méridienne.